



LA COQUILLE,  
Le 07 Août 2017

Michèle FAURE  
Maire  
24450 LA COQUILLE

A

Mesdames, Messieurs les membres  
Du Conseil Municipal

## CONVOCATION

Mesdames, Messieurs

Je vous invite à assister à la réunion du Conseil Municipal prévue le :

**Mardi 22 Août 2017**  
**à 20h00**  
**à la Mairie**

Ordre du jour :

- Révision du tarif des repas de cantine à la rentrée de Septembre 2017 et modification du règlement intérieur (prélèvement obligatoire mensuel)
- Avis de l'assemblée délibérante relatif au changement de nom de nouvelle communauté de communes
- Avis de l'assemblée délibérante relatif à la définition de l'intérêt communautaire dans les secteurs suivants : Voirie – Tourisme – Logement – Culture
- Avis de l'assemblée délibérante relatif au montant de l'indemnité votée par la Communauté de Communes pour les travaux réalisés par les communes sur les voiries d'intérêt communautaire (curage de fossés et fauchage)
- Avis de l'assemblée délibérante relatif à la constitution de 3 groupes techniques de mutualisation proposés par la Commune de Communes : Ressources Humaines, Comptabilité/Finances, secrétariat de mairie
- Avis de l'assemblée délibérante relatif au RPQS (Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service public) d'assainissement non collectif 2016 établi par la Communauté de Communes
- Compte épargne temps – précisions complémentaires à apporter sur la mise en place
- Création d'un poste d'adjoint technique territorial principal 1<sup>ère</sup> classe
- Création d'un poste d'adjoint technique territorial principal 2<sup>ème</sup> classe
- Choix du bureau d'études pour la mission de « Détection de réseaux » relative aux travaux de mise en séparatif du réseau.
- Choix du bureau d'études pour la « Coordination SPS » relative aux travaux de mise en séparatif du réseau.
- Questions diverses



Le Maire,

Michèle FAURE